



Ligue Rhône-Alpes des Sociétés d'Aviron

RhôneAlpes^{Région}

Bourgoin-Jallieu le 18 Avril 2007

PROCES VERBAL REUNION COMITE DIRECTEUR

03 AVRIL 2007

Présents:

Président : A. WACHE
Messieurs : J. C. DOCHE- P. JANIN- A. QUOËX - A. MAREY-
P. GOLLNISCH- S. CHAMBON-T. BOLLE- J. CLEMENT
C. JACQUIER-B. MEHL- S. LECAPITAINE- R. KHELIFI- A.GUILLERMAND

Invités :

Messieurs : G. LEROUX-P.MOREL
Madame : M. COTTIN

Excusés :

Messieurs : L. MONTIGON -D.PEDRINIS- M .MATHEY-
C.PACHE- J.VIGNON

Absents :

Messieurs : G.GALOYER- D.CATEL-Y.PLUMEREAU-
JL.BOUCHER- J.MEURILLON-B.TABOURIER- -Y.VELLUTINI-J.WANCTIN-
J.DURAND BAILLOUD
Madame: C.PELLEGRINO

Début de séance : 19 h

1. SECRETARIAT DE LA LIGUE

Le remplacement de M. MATHEY par A.MAREY au poste de secrétaire général est proposé. Cette proposition est adoptée.

2. COUPE RHONE ALPES :

Le président commente la Coupe Rhône Alpes disputée à MEYZIEU. Organisée en même temps que le Championnat du Rhône, il y a eu confusion pour les rameurs et les dirigeants entre ces deux compétitions. De ce fait il y a un manque de lisibilité, par exemple dans les médailles, en particulier quand le vainqueur de l'épreuve est extérieur à la Ligue.

Une réflexion est lancée au niveau du bureau.

3. COUPE DE FRANCE MAIF

Le Président souhaite qu'il y ait deux équipages par catégorie. La sélection sera faite après les championnats de zone.

Logistique : l'hébergement est prévu au lycée et à l'hippodrome. Michel MATHEY a rendez-vous à Vichy le vendredi 30 mars pour mettre au point les hébergements. Alain MAREY se joindra à Michel MATHEY.

143 places sont prévues pour le couchage, 108 au lycée de Cusset et 35 à l'hippodrome.

Pour la compétition, Alain MAREY ne pouvant être présent le vendredi soir, il sera demandé à Luc MONTIGON de gérer l'organisation sur place (combinaisons, repas, déplacements, encadrement).

Les bus sont réservés (2), le secrétaire se chargera de faire l'ordre de mission après finalisation de la sélection.

4. BREVET AVIRON D'OR MINIME :

Le président indique qu'il a été sollicité pour décentraliser le passage de l'Aviron d'Or.

Après étude des différentes possibilités, il est décidé par le bureau de ne pas changer l'organisation et de continuer de l'organiser un Dimanche, afin que la ligue reste garante de la qualité des brevets. Le site de Miribel est proposé pour les prochains brevets. Il faudrait que les entraîneurs des clubs arrivent à déléguer aux parents.

5. DEVELOPPEMENT DE L'AVIRON SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

• **Universitaire.**

- **Critères d'attribution de l'aide :**

Le président propose, après discussion en bureau, que l'aide matérielle soit attribuée aux clubs ayant augmenté le nombre de licences U d'au moins 25 unités.

- **Nature de l'aide**

L'aide est attribuée pour l'achat de matériel pour un montant de 3000 € sur 3 ans : 1500 € à la fin de la première année et le solde à la fin de la troisième année. L'aide est plafonnée à 50 % du montant de l'achat sans dépasser les 3000 €.

- **Cotisation variable de la Ligue**

Suite à la décision de l'AG de mettre en place une cotisation variable de Ligue pour les licences U, il est proposé que cette cotisation soit fixée à 0,65 €.

• **Scolaire.**

- **Critères d'attribution de l'aide**

L'aide au développement est attribuée aux clubs sur la base d'un partenariat Ligue, clubs, enseignants. Les critères sont :

- création d'une AS dans les collèges.
- participation au circuit challenge jeunes rameurs UNSS.

- **Nature de l'aide**

Aide matérielle :

- L'aide est attribuée pour l'achat de matériel adapté pour un montant de 2000 € sur 3 ans : 1000 € à la fin de la première année le solde à la fin de la troisième année. Le montant est plafonné à 50% de l'achat sans dépasser les 2000 €.
- Participation aux frais de déplacement des rameurs sur les challenges jeunes rameurs.

Le comité directeur adopte l'ensemble de ces dispositions à l'unanimité.

1. TENUE ETR LIGUE

Bastien TABOURIER présente son étude sur l'achat de tenue de ligue pour l'ETR.

Il est décidé de doter l'équipe ETR d'un polo sans manche avec broderie du logo de la ligue et de la région.

Le prix du polo est de 13 € environ + broderie. La commande porte sur 20 équipements environ.

Le comité directeur adopte cette proposition à l'unanimité.

2. CHRONOMETRAGE

L'équipement en matériel de chronométrage s'avère indispensable. Ce dossier est en cours d'instruction néanmoins il apparaît que le coût d'un système de chronos fiable coûte au moins 6000 €.

3. APPEL DE L'ALGERIE

Nous avons été contactés par une association de Lyon pour sportifs algériens qui nous a demandé si nous avions du matériel à leur donner. Nous faisons donc un appel pour récupérer du matériel.

4. AIDE A L'EMPLOI de la FFSA.

La FFSA a lancé une opération d'aide à l'emploi. La Ligue peut s'inscrire dans cette politique au travers de l'aide attribuée aux Techniciens sportifs régionaux, poste de Guillaume LEROUX. Il est possible d'obtenir 33% des frais engagés pour le poste avec un plafond de 6000 € par an sur deux ans. Daniel PEDRINIS est en charge du dossier.

5. SITE INTERNET

30 pays ont visité notre site. 25000 à 30000 pages visitées par mois. Depuis le début du site il y a eu 77 000 visites.

Le bandeau a été modifié pour améliorer la dynamique du site.

6. QUESTIONS DIVERSES

CNDS

Nous avons rempli le dossier de demande de subvention CNDS en reprenant les actions du dossier de l'année dernière, en ajoutant des investissements pour le centre ressources handisport.

CROS

Le nouveau Président du CROS est Mr Gérard Fillon.

Président

A.WACHE

Secrétaire Général

A.MAREY